
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Histoire des arts



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Composition d'histoire et théorie des arts

- **SÉRIE : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite commune**

Sujet : Le récit dans l'art, de l'Antiquité à aujourd'hui

Le nombre de candidates et candidats ayant composé en Histoire et théorie des arts est en hausse par rapport à l'année précédente (170 copies sur 173 inscrits pour 136 copies en 2023). La moyenne se situe à 10,32, les notes sont comprises entre 2/20 et 19/20 et on compte 14,12 % de notes égales ou supérieures à 14/20. Le sujet donné correspondait au programme : « Le récit dans l'art, de l'Antiquité à aujourd'hui ». L'intitulé de l'épreuve en 2024 était : « Récits de vie dans les arts, de l'Antiquité à nos jours ».

En préambule, le jury tient à rappeler l'exigence à maintenir quant à la correction de l'expression, indispensable à la transmission d'une réflexion et indissociable même de son articulation logique. Soigner l'écriture et réserver un temps pour la relecture contribuent de façon non négligeable à la réussite de l'exercice. Il faut tout particulièrement vérifier les noms propres et l'exactitude des titres des œuvres (pour les œuvres à titre générique ou d'usage, on précisera le lieu de conservation pour permettre l'identification par un tiers), ainsi que s'assurer de la cohérence chronologique des remarques. Tout cela afin de donner à l'élaboration du propos des assises factuelles et historiques aussi solides que possible.

Le programme « Le récit dans l'art, de l'Antiquité à nos jours » encourage dans sa formulation même à une réflexion sur les arts visuels au prisme de mécanismes habituellement observés dans le champ de l'écrit et par conséquent à une réflexion d'ensemble sur les relations et écarts, les comparaisons possibles et les distinctions nécessaires, l'émulation aussi, qui existent entre les différents moyens d'expression ou arts. Le jury a relevé une certaine frilosité à procéder ainsi à la croisée des disciplines (on regrette, par exemple, que les ressorts littéraires de la biographie, de l'autobiographie ou de l'autofiction n'aient pas été suffisamment utilisés ou encore les relations entre réalité et fiction trop rapidement traitées), or nombre de débats théoriques ont, au fil des époques, concerné ces rivalités ou complémentarités. Le plus évident de ces rapports est à chercher dans les sources littéraires des œuvres qui mettent en images un récit écrit ou transmis oralement (Ovide, *L'Illiade*, la Bible, les légendes et les contes, etc.), point de départ d'une réflexion sur la spécificité de chaque medium (ainsi que sur les invariants et les libertés interprétatives), mais aussi sur les expérimentations menées sur le terrain de l'*intermedia* (Dick Higgins, 1965) ou plus récemment encore de la transmédianalité (Henry Jenkins, 2003).

Il s'agit, avec la notion de récit, de considérer l'art comme un langage, dont les composantes, la structure et les enchaînements demandent à être étudiés dans leur spécificité : c'est-à-dire en fonction des moyens propres à chaque art et des questions qu'il soulève, en l'occurrence bien sûr la figuration et ses modalités sur lesquelles l'idée de récit

peut offrir de nouveaux éclairages (sur l'explicite et le non-dit, les double-sens ou encore l'ellipse pas assez étudiée par les candidates et candidats – ce qui ne signifie pas pour autant négliger l'art abstrait. Le jury a apprécié les copies qui avançaient quelques arguments à ce propos (à travers, par exemple, le cas de Jackson Pollock), de même qu'il a valorisé celles qui analysaient plus en détail les cycles narratifs, la question du séquençage, du sens de lecture, de l'ordonnance, bref le lien étroit et complexe entre la construction spatiale ou volumétrique des œuvres et le déploiement d'une durée indissociable du récit. De manière générale, la temporalité n'a pas été suffisamment analysée, la représentation du mouvement pas assez étudiée en termes de linéarité ou de succession narratives.

Du point de vue de la méthode, il s'agit d'analyser davantage les termes du sujet, de façon à dégager une problématique qui n'en serait pas qu'une reprise mais qui lui ajouterait un point de vue, une thèse en quelque sorte, que le développement s'attacherait, avec toute la rigueur historique requise, à étayer et démontrer. Les exemples cités à l'appui de cette démonstration n'en sont pas que des illustrations et il est préférable d'en limiter le nombre plutôt que de verser dans le catalogue, nécessairement superficiel. Le jury encourage en outre les candidates et candidats à diversifier leurs exemples, en termes de chronologie, de géographie, de médium (peu de place a été faite au cinéma, à l'architecture), mais aussi à trouver un juste équilibre entre les exemples attendus, canoniques, et ceux qui, non seulement montreront leur investissement personnel dans la question au programme, mais aussi distingueront leur copie et affirmeront leur point de vue propre (trop de copies citent les mêmes exemples, et ceux-là seulement, *Bonjour M. Courbet*, le cycle de Marie de Médicis, la chapelle des Scrovegni, les fresques d'Assise, les cratères avec Ajax ou Achille, *Le Radeau de la Méduse*, le groupe du *Laocoon*, *La Mort de Marat*, Frida Kahlo, *L'Enterrement à Ornans...*, surtout sans réelle mise en perspective analytique). De même, le jury encourage les candidates et candidats à s'approprier davantage les textes qu'ils citent, trop souvent réduits à une formule plus ou moins bien digérée.

Le sujet posé cette année, « Récits de vie dans les Arts, de l'Antiquité à nos jours », a néanmoins donné lieu – et le jury s'en félicite – à plus de variété dans les dissertations, les problématiques comme les plans : un plan chronologique bien mené, orienté et organisé en fonction des figures dont l'art raconte la vie, par exemple, a pu donner des résultats fort satisfaisants, et soulever des questions centrales, telles que l'exemplarité des vies mises en œuvre (les vertus et les vices, les héros et héroïnes et par conséquent à qui s'adresse l'œuvre dans sa fonction édicatrice) ou encore la définition du sujet et l'intimité – autant de notions qui méritaient d'être approfondies. De même, l'un des points nodaux du sujet – de qui peut-on raconter la vie ? – croisant l'évolution même de la discipline historique pouvait donner lieu à plus ample réflexion. Ainsi que l'une de ses facettes, à savoir la tension entre l'individu et la société telle qu'elle se manifeste dans les récits de vie en images et qui convoque aussi la figure de celui ou celle qui raconte, l'artiste donc, et la place qu'il occupe dans la société. Autant de pistes à creuser pour produire des devoirs à la fois étayés et enlevés.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Histoire des arts

- **SÉRIE : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 6

Membres du jury : Guitemie MALDONADO, François-René MARTIN

Les sujets d'oraux à tirer au sort portent sur la question B du programme et comprennent deux parties à traiter successivement par les candidates et candidats qui ont deux heures pour se préparer : une analyse de cinq documents légendés (artiste, titre, date, matériaux, localisation) et une question. Pour chaque partie, le ou la candidate dispose de vingt minutes de présentation suivies par dix minutes de questions du jury (pour la première, il ou elle peut s'appuyer sur les images projetées). Six candidates et candidats admissibles à l'ENS de Lyon se sont présentés et ont obtenu des notes allant de 12/20 à 19/20. Trois parmi ces candidates et candidats ont été admis à l'ENS de Lyon en option « Histoire et théorie des arts », juste récompense de leurs remarquables qualités et de leur excellent niveau de préparation.

Les meilleurs des candidats et candidates ont su démontrer non seulement la précision et l'ampleur de leurs connaissances, mais aussi leur capacité à les organiser en un raisonnement construit, clair, voire enlevé, sans pour autant instrumentaliser les œuvres, les noyer dans des références plus ou moins judicieusement convoquées ou verser dans la pure rhétorique. L'attention aux œuvres et leur mise en perspective, ainsi que la finesse d'analyse et l'aisance dans l'expression sont autant de qualités nécessaires à l'exposé oral d'un propos tenu ; les questions et les échanges permettent d'apprécier plus avant la maîtrise des enjeux propres à la discipline. Le jury a été particulièrement sensible à l'investissement personnel manifesté par le choix d'exemples originaux, à la curiosité, l'intérêt, voire l'enthousiasme pour la matière dont les candidates et candidats ont su faire preuve dans leurs propos. Les résultats de cette session sont très satisfaisants.